

Espérance & des possessions Hollandoises dans l'Archipel-Oriental.

On commence à perdre toute espérance de revoir à la Haye, cet hiver, la Cour Stathoudérienne. Le Baron d'Elspe, Grand-Maître de la Cour de S. A. S., est parti pour Loo, ainsi que M. de Bisdorn, Trésorier-Général de l'Union, & Membre du Conseil d'Etat.

« Les Papiers Anglois & d'autres Feuilles
 » publiques avoient dénoncé un aventurier
 » sous le faux nom d'*Hyppolite Chamorant*,
 » coupable du plus affreux attentat sur
 » M. *Mackay*, Tapissier de Londres, qu'il
 » avoit volé, après l'avoir mis de la ma-
 » nière la plus barbare, hors d'état d'invo-
 » quer du secours. Ce scélérat a eu l'audace
 » de venir à Paris, & d'y faire escompter
 » un des billets de Banque qu'il avoit ar-
 » rachés à M. *Mackay*. La Police l'ayant
 » fait suivre, il faillit être arrêté aux Champs-
 » Elisées par un Inspecteur de Police, dont
 » il se débarrassa en lui perçant la main; il
 » resta ensuite caché deux jours entiers dans
 » les bois de Meudon, & a été enfin arrêté
 » le 23, rue Michel-le-Comte, dans la
 » chambre d'un Doreur, avec lequel il étoit
 » venu de Bruxelles à Paris. Le nom de ce
 » malheureux est *Fini*; il est de Besançon;
 » on l'accuse de crimes antérieurs en France,
 » & notamment d'un vol de 40 mille liv.
 » en diamans, fait à la Princesse K..., il y a
 » quelque temps. »

Nous recevons à l'instant les détails de l'exécution du sieur Atkinson, dont nous avons parlé à l'article de Londres.

A midi, on l'avertit de se préparer, & environ neuf minutes après, il fut mis à un pilori, qu'on avoit érigé dans la cour du marché au bled dans Mark Lane. Le pilori étoit fait de manière que M. Atkinson pouvoit y passer, & y passa en effet la tête, les mains & le corps, jusqu'à l'estomac : il avoit entièrement l'usage de ses mains pour garantir son visage de ce que la populace auroit pu lui jeter. Il parut très-agité dans le premier moment, mais il se remit bientôt, malgré les huées & les cris de la multitude. Le bourreau fit tourner son prisonnier toutes les fois qu'on le requit de le faire ; ce qui arriva toutes les cinq minutes, pendant les 56 qu'il fut au pilori ; les meilleures montres s'accorderent toutes à avancer de 4 minutes sur celles des Shérifs, qui ne s'accordoient pas entre elles ; il ne resta en effet au pilori que 56 minutes.

Près de 300 constables tinrent tellement la populace en respect, & à une si grande distance, que ni œuf, ni pierre, ni boue, ne purent être jetés jusqu'au pilori. Les deux Shérifs, dans leurs carrosses, le Concierge, ses Officiers, & ceux des Shérifs, étoient placés près de lui ; cette armée formoit un croissant, qui couvroit entièrement le prisonnier, qui par-là fut mis à l'abri de tout accident de la part des spectateurs. Du pilori on transporta M. Atkinson dans la même maison où il avoit été mis le matin, en attendant que la populace fût dissipée ; après quoi il fut reconduit à la prison du King's-Bench, où il doit rester jusqu'à ce que l'amende à laquelle il a été condamné soit payée.

Comme les opinions ont été partagées sur la

Sentence que M. Atkinson a subie , il est nécessaire , dit le *Général Advertiser* , d'apprendre au Public , qu'un Seigneur très-respectable s'étant adressé à S. M. pour la supplier d'exempter le sieur Atkinson du pilori, alléguant pour motif de sa requête , que le verdict du Juré avoit été injuste , S. M. ordonna au Chancelier de réviser la procédure , & de lui donner son opinion ; après l'examen le plus exact , le plus long , & le plus attentif , le Chancelier alla trouver le Roi , & lui dit :
 « Sire , j'ai examiné avec le plus grand soin toute l'affaire , & je ne puis pas découvrir le plus léger prétexte , pour exempter cet homme de subir la Sentence dans toute son étendue. »

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

« Après n'avoir pas réussi dans leur plan de
 » faire aller le Duc des *Deux Ponts* & l'Electeur
 » de *Trèves* à *Vienne* , & de faire changer de
 » système à l'Electeur de *Saxe* , les *Nouvellistes*
 » annoncent aujourd'hui avec autant de fonde-
 » ment , que l'Electeur de *Hanovre* s'est détaché
 » de la confédération *Germanique* ; ce dont il est
 » certainement très-éloigné. Loin que les mem-
 » bres qui ont accédé jusqu'ici à cette confédéra-
 » tion songent à revenir sur leurs pas , on est bien
 » assuré au contraire par des avis directs des diver-
 » ses Cours de l'*Empire* , que plusieurs des Mem-
 » bres les plus respectables qui le composent , se
 » sont joints à cette association , Elle acquiert par-
 » là de jour en jour plus de consistance ; & lors-
 » qu'elle aura toute l'étendue & toute la stabi-
 » lité dont elle est susceptible , on peut se flatter
 » qu'elle assurera pour long-temps la durée du
 » repos & de la tranquillité de l'*Europe*. C'est avec
 » la même véracité , que les gazettes annoncent
 » à l'article de *Vienne* , que la cour de *Berlin*
 » travaille à contrecarrer le mariage du Prince
 » *Antoine* de *Saxe* avec une Princesse de
 » *Toscane* ; projet qui n'a peut être jamais existé

» que dans les mêmes gazettes. Enfin, il est
 » tout aussi peu vrai que la Cour de *Versailles*
 » ait offert la médiation aux Cours de *Vienne*
 » & de *Berlin*, & que cette dernière l'ait ac-
 » ceptée. (*Courier du Bas-Rhin*, n. 94) ».

« On raconte que le Roi de Prusse, en don-
 » nant la première audience au Prince de Reuff,
 » Ministre Impérial à Berlin, lui dit : Vous
 » pouvez assurer l'Empereur, votre Maître,
 » que je suis disposé à entrer dans toutes les
 » vues & même à les appuyer fortement, pour-
 » vu qu'elles soient d'accord avec la justice &
 » le bien-être de l'Allemagne : & pourvu encore
 » qu'elles tendent à maintenir l'équilibre de l'Eu-
 » rope. (*Gazette d'Amsterdam*, n. 95).

« Tandis que notre Gouvernement enfante
 » des chimères, le Cabinet de Versailles, plus
 » habile, conclut avec la Russie, avec la Hol-
 » lande, des traités dont les effets seront aussi
 » avantageux pour cette Puissance, que préjudi-
 » ciables à nos intérêts. Tel doit être pour notre
 » rival le résultat des efforts cachés de la sagesse
 » qui veille à sa conduite, & qui applique à toutes
 » ses démarches, des principes fondés sur l'expé-
 » rience & sur la pratique, & tel doit être pour
 » nous le résultat d'une vaine théorie, & des
 » égaremens d'un jeune esprit qui connoît mieux
 » les détours de la chicanne parlementaire que la
 » marche de la politique. (*Gazeteer général*
 » *Advertiser*) ».

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

*Cause entre la veuve & héritiers le Blanc, &
 les sieurs & Dame Duignot; — demande en
 entierement de Lettres de rescision, contre
 une obligation passée au profit d'un tiers, por-
 tant promesse d'une pension pendant la durée d'un
 privilege, pour prix du désistement de l'obtention
 de ce même privilege.*

En 1778, le sieur le Blanc étoit sur le point de voir expirer le privilège du Courier d'Avignon, qu'il avoit obtenu en 1760 pour 18 années & il s'occupoit des démarches nécessaires pour parvenir à le faire renouveler. Dans le même temps le sieur Duvignot se donnoit des mouvemens à l'effet d'obtenir pour lui le même privilège qui dépend du Pape. Le sieur Duvignot se flattoit de pouvoir le faire demander à Sa Sainteté par la Reine de France. Le succès paroissoit assuré avec une protection aussi puissante. Le sieur le Blanc en fut instruit, & il crut qu'il ne lui restoit d'autre parti à prendre que de faire des propositions avantageuses au sieur Duvignot, pour l'engager à se désister des sollicitations qu'il faisoit pour obtenir le privilège dont il s'agit. En effet, le sieur le Blanc lui proposa une pension de 3000 livres, reversible sur la tête de la Dame Duvignot, & ensuite sur celle de ses enfans; plus, d'une somme de 600 liv. pour le sieur Duvignot, son frere, pendant la durée du nouveau privilège à obtenir. Ces offres furent acceptées, & le sieur Duvignot se réunit au sieur le Blanc, pour lui faire obtenir le renouvellement du privilège, qui lui fut accordé en 1779, pour 18 ans. Le sieur le Blanc a été fidele à ses engagements; il a payé les pensions promises, quoiqu'il n'y eût encore d'acte passé devant Notaire pour constituer un titre au sieur Duvignot. — Dans ces circonstances le sieur le Blanc tomba malade; le sieur Duvignot lui témoigna ses inquiétudes pour sa pension, qui n'avoit d'autre base qu'une promesse verbale; alors le sieur le Blanc, effrayé lui-même du danger que couroit le sieur Duvignot & sa famille, consumma devant Notaire l'acte qui n'étoit que projeté. — Le sieur le Blanc & son épouse s'engagerent donc

pour eux & leurs hoirs ou ayans cause, à payer au sieur *Duvignot* la pension de 3000 livres, reversible sur la tête de la dame *Duvignot*, & sur celle de ses enfans, & celle de 600 livres au sieur *Duvignot*; frere, pendant toute la durée du nouveau privilege. — Le sieur le *Blanc* est mort en 1782, en recommandant à la dame son épouse de tenir fidèlement les engagements qu'il avoit pris avec la famille de *Duvignot*. La veuve le *Blanc* est restée propriétaire du privilege; mais s'étant persuadée que le sieur *Duvignot* ne devoit la promesse des pensions surprises à son mari, qu'à la crainte qu'il avoit su lui inspirer d'être dépourvu de son privilege, elle ne crut pas devoir tenir des obligations qu'elle regardoit comme faites sans causes; elle cessa de payer les pensions. — Les sieur & dame *Duvignot* firent assigner la veuve & héritiers le *Blanc*, pour les faire condamner à continuer de payer les pensions promises par acte passé devant Notaire, & à leur fournir titre nouvel. Sur cette demande, la veuve le *Blanc*, tant en son nom qu'en celui de ses enfans, obtint des lettres de rescision contre l'engagement contracté en 1782, elle les appuyoit sur le dol & le défaut de cause dans l'obligation.

Les sieur & dame *Duvignot* assignés pour voir entheriner lesdites lettres, soutinrent la validité de l'acte de 1782. Ils établirent qu'il n'étoit pas fait sans cause, puisqu'il étoit le prix du désistement de l'obligation du privilege. M. l'Avocat général *Seguier*, qui portoit la parole dans cette cause, écarta la demande en entherinement des lettres de rescision & conclut à ce que la veuve & héritiers le *Blanc*, fussent condamnés à continuer le paiement des pensions; ce qui fut ordonné par Arrêt du 7 Septembre 1785.

MERCURE

DE FRANCE

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1785.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

A M. le Chevalier DE CUBIÈRES.

HEUREUX qui loin des passions
Dont le souffle impur empoisonne,
Ami des Beaux-Arts, se couronne
Du prisme des illusions !
Qui sur le fleuve de la vie,
Par des goûts divers emporté,
Cueille sur sa rive chérie,
Et les fleurs de la poésie
Et celles de la volupté !
Cette alliance fortunée
De tendres vœux, de jolis vers,
Fait la brillante destinée
Des Cubières & des B* * ;

N^o. 51, 17 Décembre 1785.

E

Mais un austère cénobite ,
 Chargé de lugubres amours ,
 Chez Cythérée & les Amours
 Ne risque guère une visite.
 De décence tout chamarré ,
 A t'imiter rien ne l'invite ,
 Et tous les Ris prennent la fuite
 A l'aspect d'un bonnet quarré.
 Vainement dans mon hermitage ,
 La voix de mon luth attristé ,
 De ces enfans qui m'ont quitté
 Rappelle la troupe volage ;
 Ils en sont tous épouvantés.
 Les Grâces sont des Déités
 Que je ne vois pas davantage ;
 Mais j'adore au moi ns leur langage
 Dans les vers qu'elles t'ont dictés.
 Vole au séjour des neuf Déeses ,
 Poursuis, ô brillant Chevalier !
 Pour chacune de tes prouesses ,
 Vois fleurir un nouveau laurier.
 Ne prends que toi seul pour modèle ;
 Toujours variant tes succès ,
 Recherche une gloire nouvelle ;
 Tresse un bouquet pour Beauharnais ,
 Peins nous l'âme de Fontenelle ,
 Et puis reviens à tes hochets.
 On dit qu'il en est pour chaque âge ;

Mais les tiens savent plaire à tous,
Et, chers aux p'us aimables fous,
Ils sont les délices du sage.

(Par M Morel , Professeur de Rhétorique
au Collège de Bourbon , à Aix.)

IMITATION du Grec de Callimaque.

QUE la vertu, sans l'or, est un présent stérile !
Sans la vertu, mortels, que l'or est superflu !
Puisque l'une, grand Dieu ! sans l'autre est inutile,
Donnez-moi beaucoup d'or & beaucoup de vertu.

(Par M. Duchosal.)

*LA ROSE ET L'IMMORTELLE,
Fable.*

ENTRE la Rose & l'Immortelle
Une dispute s'éleva ;
Près de ces fleurs un Berger se trouva ,
Qui fut choisi pour juger la querelle.

LA Rose disoit : je suis belle ;
Fille de Flore & du Zéphyr ,
Je m'ouvre en saluant l'Aurore,
Je vois à mon aspect l'Univers s'embellir,
Et le Soleil m'admire encore
Lorsque dans l'onde il va s'enfvelir.

Des doux pleurs du matin mes feuilles imbibées,
 Et vers mon sein vermeil mollement recourbées,
 Forment une grotte d'Amour
 D'où s'exhale une odeur qui parfume le jour.
 J'accompagne Vénus, je flotte à son corsage;
 Et lorsqu' dans Paphos on lui vient rendre hommage,
 Les Amours ont souvent douté
 Laquelle on fixoit davantage
 Ou de la Fleur ou de la Déesse.
 Enfin mon doux parfum, mon éclat, ma verdure,
 Fixent autour de moi les Amours du canton,
 Et j'orne du plus beau fleuron
 La couronne de la Nature.
 Ma sœur, vous vous vantez toujours,
 Reprit l'humble Immortelle, & vous n'êtes pas sage;
 Plus que moi, je le fais, vous plaisez aux Amours;
 Mais j'ai sur vous un bien grand avantage:
 Vous mûrez avec les beaux jours;
 On me retrouve après l'orage.

AIMABLES Fleurs, dit le Berger,
 puis entre vous ni choisir ni juger;
 Vous régnez sur mon cœur avec le même empire;
 Mais je vais vous cueillir, & demain au matin
 Je donnerai la Rose à ma maîtresse Elmire,
 Et l'Immortelle à mon ami Colin.

(Par M. Hoffman.)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Délire*; celui de l'Énigme est *Escargot*; celui du Logogryphe est *Poulie* (qu'on suspend à un puits, & qui est en même-temps une des pièces d'une montre), où l'on trouve *poule, loupe^l, plie, Elie, pie, pluie, lie, loupe, pouil* (ou maladie pelliculaire), *loup*.

C H A R A D E.

CHAQUE matin, Lecteur, tu cherches mon premier;
A ton baudet, par fois, tu donnes mon dernier;
Souvent dans un concert l'on entend mon entier.

(Par M. M. ***.)

É N I G M E.

JE suis gris, jaune, rouge ou blanc;
Après le malheur le plus grand
Je parus; des mortels j'adoucis la misère;
A mon bienheureux inventeur,
Sauf mon respect pour le Lecteur,
Je fis montrer le derrière.

E iij

Je suis ennemi du chagrin ,
Et je fais braver le destin.

Je force mes prisons ; j'inspire la tendresse ;
L'Amour est sujet à mes lois ,
Je fomenté , accrois son ivresse ;
J'en ai trop dit pour cette fois.

(*Par M. Leclerc Doze , âgé de 13 ans , Ecolier
de Philosophie au Collège de Thiers.)*

L O G O G R Y P H E.

JE suis cette fille divine
Dont les attributs précieux
Sont les plus beaux trésors des cieux,
D'où j'ai tiré mon origine.

Depuis que les mortels habitent l'Univers,
Ma puissance s'étend sur toute la Nature,
Et je suis ce flambeau dont la lumière pure
Éclaire les peuples divers.

C'est moi , par l'esprit de Voltaire,
Qui désillai les yeux des sots ;
Et de l'immortel Despréaux
J'inspirois l'Apollon austère.

Mais , cher Lecteur , laissant-là les grands mots ,
Permetts qu'en fort peu de propos ,

Je fasse ici mon analyse entière.

Arranges mes six pieds ; tu trouveras d'abord

La couleur qui nous peint Lucifer & la mort ;
 Ce point du jour où d'injustes Zoïles ,
 Dans les parterres à Paris
 Vou t juger d'un air de mépris
 Nos Racines & nos Virgiles ;
 Un titre digne de Louis ;
 L'aimable expression que fait naître Molière ;
 Ce que doit avoir de son fils ,
 Dans l'enfance , une bonne mère ;
 Ce qui frappe nos sens, les charme à l'Opéra ;
 L'élément où Pilâtre à Boulogne expira ;
 Un mont fameux ; le Gluck, dans le sein d'Amphitrite
 Plongé par de vils Matelots ,
 Et qui fut retiré des flots
 Sur le dos
 Des Dauphins qu'il charmoit par ses sons , son mérite ;
 Un vieux mot exprimant la clarté que produit
 Phébé dans une belle nuit ;
 Et joignant un pronom , Lecteur , à ma harangue ,
 Je volerai dès-lors sur le bout de ta langue.
 (*Par M. Briffat , Peintre & Professeur de Dessin
 & d'écriture , à Roanne.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

BIBLIOTHÈQUE Universelle des Dames.

A Paris, rue d'Anjou, la seconde porte-cochère à gauche en entrant par la rue Dauphine.

C'EST avec satisfaction que nous voyons s'augmenter le succès d'un Ouvrage dont les Auteurs, comme nous l'avons déjà dit, en travaillant pour un sexe, se sont acquis des droits à la reconnoissance de tous les deux. Il en paroît déjà dix-huit volumes; ce qui prouve de l'exactitude dans les Livraisons. Ne pouvant les faire tous connoître, nous nous bornerons aujourd'hui à jeter un coup-d'œil sur le Tome 1^{er}, qui a paru sur la *morale*. Nous choisissons ce volume pour prouver que, même dans les sujets qui semblent le plus faits pour effrayer l'imagination du sexe auquel cet Ouvrage est consacré, les Auteurs ont su prendre un ton & des formes capables d'en corriger la sécheresse ou d'en applanir les difficultés, de faire lire en un mot avec plaisir ce qu'ils n'ont pu rédiger qu'avec beaucoup de travail.

Avant d'exposer les principes de la morale, les Rédacteurs ont cru devoir donner un précis historique des différentes opinions des

moralistes anciens. La Grèce n'a compté d'abord que sept Sages, dont les plus connus sont *Thalès & Solon*.

Pythagore passe pour avoir fait le premier une science de la morale; il ne nous est parvenu aucun Ouvrage de lui. Il avoit une double doctrine, l'une publique, l'autre secrète.

Le plus célèbre & le plus révééré des Philosophes Grecs, c'est sans doute *Socrate*. Plus amoureux de la vertu que de la gloire, il n'a rien écrit; il enseigna la philosophie par ses actions, & la fit aimer par ses discours. Sa morale étoit douce, aimable; pendant sa vie, sa vertu avoit été indulgente; à sa mort, son courage fut sans ostentation. Accusé par la calomnie, condamné par l'injustice, en entendant son arrêt, sa modération lui défendit les murmures; mais sa fierté dédaigna de se justifier. « Lorsqu'on vint lui dire que les
» Athéniens le condamnoient à la mort, il
» se contenta de répondre que la Nature les
» y condamnoit eux-mêmes; & lorsque ses
» amis l'invitoient à s'enfuir, il leur demanda
» s'ils connoissoient hors de l'Attique, un
» endroit où l'on ne mourût pas. »

Les Disciples de *Socrate* furent très-nombreux. Ceux qu'on a distingués sont *Platon*, *Aristipe*, *Antisthène*, *Phædon* & *Euclide*. Les deux derniers ont fait peu de bruit, & laissé peu de mémoire; tous ont fondé une secte particulière.

Platon doit être mis à la tête des Élèves de

E. v

Socrate. Son style oratoire, son imagination poétique s'écartèrent de la simplicité de son maître; mais même après Socrate, il restoit encore une belle place à remplir; & c'est celle qu'il obtint par ses écrits & par sa vie philosophique. Il osa faire entendre à Denys, l'ancien Roi de Syracuse, les vérités les plus hardies. Voyant que ses jours n'étoient pas en sûreté, il prit la fuite; mais il ne put échapper à la vengeance du Tyran, qui le fit vendre dans l'Isle d'Égine. Cette trahison, en rendant ce Philosophe plus intéressant, procura encore un nouveau triomphe à la philosophie: Annicéris, Disciple d'Aristipe, le racheta; & quand les parens de Platon voulurent lui rembourser les frais de sa rançon, il les refusa en leur disant qu'ils *n'étoient pas les seuls à qui appartient ce Philosophe.*

Platon, revenu dans son école, Denys lui écrivit pour s'excuser; mais le Philosophe lui répondit avec fierté que *ses occupations ne lui permettoient pas de se souvenir d'un Roi de Syracuse.*

Aristipe, sorti de l'école de Socrate, eut un Élève célèbre dans sa fille *Arétée*, qui forma elle-même plusieurs Disciples. De la secte d'Aristipe, il en dérivait plusieurs autres, notamment celle de *Théodore*, qui, abusant de tous les principes, & empoisonnant les sources le plus sacrées, professa la morale la plus fétissante pour l'humanité. On peut juger ses sophismes licentieux d'après le suivant, par lequel il prétendoit justifier tous les plaisirs de

l'amour. " Pourquoi, disoit-il, vante-t'on les
 " lumières d'un jeune homme ou d'une fem-
 " me, n'est-ce pas à cause de leur utilité? Ne
 " peut-on pas dire la même chose de sa
 " beauté? Or, ce qui est utile ne sauroit être
 " mauvais; ainsi, l'usage de la beauté n'est
 " pas plus condamnable que celui de la
 " science. "

Antisthène fut l'auteur de la secte fameuse des *Cyniques*. Admis à l'école de Socrate, il commença dès-lors à professer la morale la plus austère; il affectoit d'être plus mal vêtu par goût, que ceux qui l'étoient mal par nécessité; il mettoit en un mot son luxe dans ses haillons; c'est ce que lui reprochoit ingénieusement Socrate, en lui disant: *Antisthène, pourquoi cette ostentation avec nous?*

L'austérité d'Antisthène fut exagérée par *Diogène*, dont le cynisme fut encore plus célèbre; il trouva trop sensuel, d'avoir une habitation; il prétendoit qu'il n'étoit pas décent, pour un Sage, de coucher ailleurs que dans la rue. Il convenoit pourtant de l'excès de son rigorisme; mais il ajoutoit qu'il se permettoit d'en faire trop, afin que les autres en fissent assez.

Il est à remarquer ici qu'au moment où les mœurs de la Grèce étoient au plus haut degré de dépravation, il s'éleva de son sein une secte de Philosophes qui professoient tout haut le fanatisme de la vertu. Au milieu d'une Nation corrompue vivoient des Sages, qui ne renonçoient pas seulement au luxe, mais

même à toutes les commodités; qui alloient vêtus de haillons; n'ayant qu'une besace & un bâton pour tout équipage; vivant des mets les plus communs; sans feu, sans lieu; couchant dans la rue & dans le premier endroit où ils étoient surpris par la nuit; regardant même comme inutiles ou dangereux les Arts, les Sciences; proscrivant presque l'étude, parce que, disoient-ils, le Sage n'a rien à apprendre, & qu'il fait tout ce qu'il doit savoir, puisqu'il fait être vertueux. On a calomnié la conduite de Diogène; mais les reproches injustes qu'on lui a faits s'appliquent plus justement aux Cyniques qui sont venus après, & qui semblèrent moins s'attacher à outrer la vertu qu'à braver la bienfiance & les mœurs.

Parmi les Cyniques, on a compté *Cratès* qui a fourni une anecdote assez singulière.

« Né à Thèbes, avec de grands biens, *Cratès*,
 » les abandonna pour se dévouer au cynisme.
 » Quelque temps après, ayant fait la con-
 » quête d'*Hipparchia*, laquelle avoit des ri-
 » chesses & de la naissance, il agit de concert
 » avec les parens pour la détourner de l'épou-
 » ser. Il montra sa misère; il montra sa bosse,
 » car il étoit contrefait. Mais elle s'obstina,
 » disant qu'elle ne connoissoit personne qui
 » fût ni plus riche, ni plus beau. Son père lui
 » donna donc un manteau, une besace, un
 » bâton, & ce fut une fille établie. Elle se
 » rendit célèbre. »

Tels furent les plus célèbres Disciples de *Socrate*. *Platon* eut pour Élève, & bientôt

pour rival, cet *Aristote*, qui a joui d'une si brillante réputation. Cet ambitieux Philosophe voulut élever son école sur les débris de celles qui l'avoient précédé; dans cette vûe, il se mit à réfuter tous les systêmes philosophiques, même celui de son Maître *Platon*; c'est à cette occasion qu'il a dit ce mot, qu'on auroit sans doute moins admiré si l'on en avoit mieux apprécié le motif: *J'aime Platon, mais j'aime encore plus la vérité.*

On voit que ce mot, qu'on a cité comme l'effet d'une vertu courageuse, n'étoit guères qu'une ruse de l'ingratitude, ou tout au moins de l'ambition.

Il faut pourtant convenir qu'*Aristote* faisoit prodigieusement; & ses volumineux écrits, quoique moins révéérés qu'autrefois, en sont une preuve honorable.

Les écoles de la philosophie primitive durent nécessairement subir des réformes; & parmi les réformateurs on distingue *Épicure* & *Zénon*.

Épicure, si long-temps & si souvent calomnié, a été jugé fort mal, parce qu'il a été mal interprété. C'est dans la volupté qu'il plaçoit le bonheur; mais il n'admettoit de volupté que celle qui résulloit de la vertu. Il a beaucoup écrit; peu de ses Ouvrages nous sont parvenus. Nous ne résisterons pas à l'envie de citer une tirade qui tend à nous prémunir contre la crainte de la mort. « Si vous êtes » malheureux, disoit-il, que regrettez-vous? » La mort finira vos maux. Pouvez-vous

» compter que l'avenir fasse pour vous ce que
 » le passé n'a pas fait ? Ne prévoyez-vous pas
 » que vos pertes s'accumuleront avec vos
 » années , & que le temps ne les réparera
 » pas ? Si au contraire vous êtes heureux , si
 » vous avez vécu dans l'affluence des biens ,
 » qu'attendez-vous encore ? Sortez de la vie
 » comme on sort d'un festin. Tout s'use in-
 » sensiblement pour vous ; ce qui vous a
 » plu cesse de vous plaire , & cependant la
 » Nature n'a plus de nouveaux plaisirs à vous
 » donner. Vous verriez donc avec dégoût
 » toujours les mêmes choses , si vous viviez
 » plusieurs siècles , & avec plus de dégoût
 » encore , si vous ne mouriez plus. Cepen-
 » dant un autre doit venir pour qui tout sera
 » nouveau ; cédez une place qu'on vous a
 » cédée ; cédez - la lui , elle n'est plus , à
 » vous ; vous devez mourir pour qu'il vive.
 » C'est ainsi que la Nature se répare. »

Zénon réforma la doctrine des Cyniques ; il en tempéra l'austerité ; il la rendit plus douce , plus aimable. C'est lui que la secte des Philosophes , appelés *Stoïciens* , reconnoît pour son fondateur.

La secte stoïque dégénéra comme toutes les autres ; ce fut *Épicète* qui s'efforça de lui rendre sa pureté primitive. Nous devons à ce Philosophe un excellent Abrégé de Morale , dont les Rédacteurs de la *Bibliothèque des Dames* promettent d'enrichir leur Collection. Après avoir parlé ensuite des Pyrrhoniens , qui doutoient de tout , & dont le système , raison-

nable à certains égards, a mérité le ridicule par son exagération, ils terminent par un Chapitre de la philosophie chez les Romains. Ils s'y arrêtent fort peu, parce qu'à l'égard de la philosophie, les Romains n'ont fait que marcher sur les traces des Grecs; & soit dans le chemin de l'erreur, soit dans celui de la vérité, ils n'ont jamais joué que le rôle d'imitateur.

La lecture de la *Bibliothèque des Dames* rend vraisemblable, & justifie le succès qu'elle a obtenu. Au mérite d'une rédaction faite avec goût, au mérite d'une utilité prouvée, se joint l'avantage du ton & des formes agréables. Jusqu'à l'idée qu'ils ont eue de faire servir de titre à l'Ouvrage le nom même de la Dame qui a souscrit, ou pour qui l'on a souscrit, flatte l'amour-propre, & peut servir la galanterie; en effet, une Dame, en se levant, peut, sans en être prévenue, trouver sur sa toilette un Livre, qui, par son nom qu'il porte en titre, semble n'avoir été imprimé que pour elle. C'est ainsi que cette Collection utile, en déguisant l'instruction sous les livrées de la frivolité, semble emprunter de cette dernière de nouveaux moyens de succès.



LES Terriers rendus perpétuels , ou véritable mécanisme de leur confection ; Ouvrage en six Livraisons , utile à tous Propriétaires de Terres ou Fiefs , à tous Notaires , Régisseurs , Géomètres , Féodistes , & autres enfin qui se destinent à la partie des Terriers , dans lequel , &c. &c. Première & deuxième Livraisons ; par M. Aubry de Saint-Vibert , Commissaire aux Droits Féodaux. A Paris , chez l'Auteur , rue des Blancs-Manteaux , N^o. 37 ; Belin , Libraire , rue S. Jacques ; Hardouin , Libraire , au Palais Royal , & Petit , quai de Gêvres. Prix , 15 liv.

Si la confection des Terriers est encore si peu connue , n'en cherchons la cause que dans la manière avec laquelle elle a été cultivée jusqu'à ce jour ; nous n'avons , pour ainsi dire , point d'Auteur qui en ait traité. On a longtemps considéré M. de Fréminville comme le premier Législateur de cet Art ; mais un examen plus approfondi de son Ouvrage nous laisse appercevoir que ses moyens , trop près de la routine , en ont conservé une partie des inconvéniens.

Une pareille disette d'Écrivains étoit bien faite pour exciter l'émulation d'un Artiste aussi zélé pour son Art que le paroît M. Aubry de Saint-Vibert ; aussi voit-on qu'il n'a rien épargné pour rendre son Livre aussi intéressant qu'utile.